

Feuille des avis officiels destinée à l'information de la population. Paraît lorsque la municipalité le juge nécessaire.

No 282

INFORMATIONS OFFICIELLES

Février 2005

Commune de Pampigny



27^{ème} année

Municipalité

Suite à l'élection tacite de Mme Agnès Martel à la Municipalité, dont l'assermentation a eu lieu jeudi 10 février 2005, nous avons le plaisir de vous informer qu'elle reprendra le dicastère des routes et de la déchetterie.

La Municipalité la félicite pour son élection et se réjouit de l'accueillir au sein des autorités.

Conseil communal du 1^{er} mars 2005

Nous vous informons que le prochain Conseil aura lieu le 1^{er} mars 2005 à 20h15 à la Salle de l'auberge communale (1^{er} étage). Ces séances sont publiques et les préavis suivants seront présentés :

1. Préavis municipal no 1-2005 demandant l'octroi d'un crédit de Fr. 861'500.-- pour le financement de l'achat de terrains à Mollens en vue de la protection des captages des sources du Marais des Troncs
2. Préavis municipal no 2-2005 demandant l'octroi d'un crédit de Fr. 25'000.-- pour des travaux de réhabilitation du congélateur collectif avec chambre froide
3. Préavis municipal no 3-2005 autorisant la Municipalité à vendre 1'000 actions du groupe CVE – Romande énergie
4. Réponse à la motion de M. Arnold Grandjean
5. Nomination d'une commission chargée de la révision de notre règlement de police

Site internet www.pampigny.ch

Nous vous laissons le soin de découvrir notre nouveau site internet www.pampigny.ch. Les entreprises et sociétés locales, qui souhaiteraient faire une inscription sur ce site, peuvent réserver une page spécifique ou demander éventuellement qu'un lien avec un site existant soit établi. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au bureau communal tél. 021.800.03.10 (le matin).

Déclaration d'impôt 2004 – Fiscalité

Nous vous informons que l'Administration Cantonale des impôts met à disposition, comme l'an dernier, un logiciel officiel de saisie pour la déclaration d'impôt 2004. Vous avez la possibilité

- de le télécharger sur notre site internet en cliquant sur l'onglet « VaudTax 2004 » se trouvant sur la page de présentation,
- de venir chercher une disquette au bureau communal aux heures d'ouvertures officielles (lundi 17h00-19h00 ou jeudi 8h30-11h00).

D'autre part, l'Office d'impôt du district de Cossonay propose d'apporter **un soutien d'information** plus direct aux contribuables de nos communes en offrant ses services. Pour ce faire un ou deux contrôleurs d'impôt se déplaceront au bureau communal. En cas d'intérêt veuillez prendre contact avec le greffe municipal, tél. 021.800.03.10, d'ici le 24 février 2005.

Police des constructions

Autorisation municipale

La Municipalité a l'intention de délivrer l'autorisation suivante, si aucune remarque particulière ne lui parvient dans les 10 jours :

Quadri Pascal, Rte de la Tuilière 8 : pose d'un vélux

Ordures ménagères

Nous vous informons que les emplacements réservés aux conteneurs à ordures ménagères doivent être déneigés et accessibles facilement, faute de quoi ils ne seront pas vidés.

Statistique de la population au 31 décembre 2004

La statistique annuelle de la population des communes **au 31 décembre 2004** donne pour Pampigny les chiffres suivants : **868 habitants : 801 suisses et 67 étrangers. Parmi les Suisses** : 396 hommes, dont 108 de 0-15 ans et 405 femmes, dont 96 de 0-15 ans. Pour les étrangers 34 hommes, dont 3 de 0-15 ans et 33 femmes, dont 6 de 0-15 ans.

Regroupement CHYC-resHO

Dès le 1^{er} janvier 2005, les hôpitaux du resHO (St-Loup, Orbe, La Vallée) et du CHYC (Yverdon, Chamblon) forment une entité juridique unique au service de notre région.

La nouvelle entité associe désormais les communes des zones sanitaires des districts d'Orbe, Cossonay, Vallée de Joux, Yverdon, Grandson et Echallens en partie.

A compter du second semestre 2005, les services de gynécologie, obstétrique et pédiatrie de l'hôpital de St-Loup seront transférés à Yverdon conformément à la décision du Conseil d'Etat.

Recensement des chiens

Les propriétaires de chiens sont tenus d'annoncer au bureau communal **avant le 28 février 2005**,

- Les chiens achetés ou reçus en 2004, ceux nés en 2004 et restés au village,
- Les chiens abattus, vendus ou donnés en 2004 et non encore annoncés
- Les chiens déjà inscrits en 2004 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office

Il est à rappeler que chaque chien doit porter une puce électronique pour identification. La vaccination contre la rage n'est pas obligatoire, mais conseillée par les vétérinaires.

Toute acquisition ou naissance d'un chien, en cours d'année, doit être annoncée **dans les 15 jours** au Contrôle des habitants.

Piste de luges

Nous vous informons que le chemin entre le quartier du Melley et la déchetterie pourra être utilisé comme piste de luge. Par conséquent, il sera fermé à la circulation en cas de neige.

Bois de feu et copeaux de bois

Le garde forestier, M. Pierre Pittet, vend du bois de feu, vert ou sec, scié à votre convenance et même livré si nécessaire (tél. 021.800.36.54).

Bibliothèque

Horaire d'ouverture : mardi de 17h00 à 18h00, jeudi de 16h00 à 18h00 et 20h00 à 21h00 (sauf vacances scolaires).

Déneigement des chemins privés

Tout propriétaire qui désirerait que son chemin privé soit déneigé est prié de s'adresser au bureau communal (tél. 021.800.03.10)

Fondation Annette Zimmermann

La fondation Annette Zimmermann a pour but d'apporter une aide aux enfants et jeunes jusqu'à 20 ans habitant dans la région de Pampigny et d'améliorer leur enseignement en participant notamment au financement de loisirs, de camps de vacances, de ski, d'études, de langues, de courses d'écoles et à l'achat de matériel d'enseignement.

Il suffit de faire une demande par écrit et d'y joindre un bulletin de versement ou un numéro de compte.

La Municipalité

Manifestations non officielles

02.03.2005 Club des Aînés, Conférence, Salle villageoise de Cottens, à 14h00
05.03.2005 Jeunesse Pampigny-Cottens, Souper saucisses à la salle villageoise de Cottens
11.03.2005 Paroisse, Soupe de carême, Salle villageoise de Cottens, à 12h00
01-02.04.2005 Musique. Soirée annuelle à la grande salle de Pampigny

Objet trouvé (pour tout renseignement s'adresser au bureau communal tél. 021.800.03.10)

- lunettes médicales Gucci (couleur vert)